



**TUNISIE
LEASING & FACTORING**

Société Anonyme au capital de 54 000 000 dinars
Siège Social : Centre Urbain Nord – Avenue Hédi Karray – 1082 – Tunis Mahrajène
Identifiant unique : 0031440S

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée BBB (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 8 Octobre 2019

Note d'opération

Relative à l'émission et à l'admission au marché obligataire
de la cote de la Bourse de l'emprunt obligataire

« TLF 2020-1 »

de 15 000 000 Dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 Dinars

Emis par Appel Public à l'Epargne

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt sera réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
5 ans	11,60% et/ou TMM+2,75%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année

La présente émission de TUNISIE LEASING ET FACTORING a reçu la note BBB (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 18 février 2020

Visa n° **20/1035** du **26 FEV. 2020** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020. Elle doit être également accompagnée des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information :

M. Mondher ZID

Directeur financier de Tunisie Leasing et Factoring

Tél : 70 132 000 - Fax : 71 236 625

E-mail: mondher.zid@tlf.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

Tunisie Valeurs
BIEN PLACÉ POUR MIEUX PLACER

member of **INTEGRA**
FINANCIAL

Immeuble Integra, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène

Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2019 » enregistré auprès du CMF en date du **3 Décembre 2019** sous le n° **19-009**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 et les états financiers relatifs à l'exercice 2019 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2020 et le 30 avril 2020.

Février 2020

SOMMAIRE

Flash - Emprunt Obligataire « TLF 2020-1 »	3
Chapitre 1 : Responsables de la note d'opération	6
1.1. Responsables de la note d'opération	6
1.2. Attestation des responsables de la note d'opération	6
1.3. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération	6
1.4. Responsable de l'information	7
Chapitre 2 : Renseignements concernant l'opération	8
2.1. Renseignements relatifs à l'émission	8
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire	8
2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération	8
2.1.3. Période de souscription et de versement	9
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public	9
2.1.5. But de l'émission	9
2.2. Caractéristiques des titres émis	9
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres	9
2.2.2. Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement	9
2.2.3. Date de jouissance en intérêts	10
2.2.4. Date de règlement	10
2.2.5. Taux d'intérêt	10
2.2.6. Intérêts	10
2.2.7. Amortissement et remboursement	10
2.2.8. Prix de remboursement	12
2.2.9. Paiement	12
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle	13
2.2.11. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt	13
2.2.12. Garantie	13
2.2.13. Mode de placement	13
2.2.14. Notations	14
2.2.15. Organisation de la représentation des porteurs des obligations	20
2.2.16. Fiscalité des titres	20
2.3. Renseignements généraux	20
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations	20
2.3.2. Marché des titres	20
2.3.3. Prise en charge par Tunisie Clearing	20
2.3.4. Tribunaux compétents en cas de litige	21
2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	21
2.4. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire subordonné « TLF 2019-1 »	21
Chapitre 3 : Renseignements concernant l'activité de la société	22
3.1. Indicateurs d'activité de la société au 31/12/2019	22
3.2. Analyse des performances réalisées au 31/12/2019 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2019	23
Bulletin de souscription	24

FLASH EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2020-1 »

L'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » est émis pour un montant de 15 000 000 dinars, susceptible d'être porté à 30 000 000 dinars, divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portés à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il se présente comme suit : 11,60% et/ou TMM+2,75% brut l'an pour une durée de 5 ans ;

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2020-1 ».
- **Montant :** 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximal de 30 000 000 dinars.
- **Nominal :** 100 dinars.
- **Nombre d'obligations à émettre :** 150 000 obligations susceptibles d'être portés à 300 000 obligations ; le nombre d'obligations sera défini ultérieurement, en fonction du choix des souscripteurs.
- **Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.
- **Prix d'émission :** 100 dinars par obligation, payables à la souscription.
- **Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.
Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/05/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/05/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.
- **Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux fixés comme suit : 11,60% et/ou TMM+2,75% brut l'an ;
- **Durée :** 5 ans.
- **Durée de vie moyenne :** 3 ans.
- **Duration (taux fixe) :** 2,615 années.
- **Marge actuarielle (taux variable) :** 2,75% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.
- **Taux de rendement actuariel (taux fixe) :** 11,60% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

- **Amortissement** : Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/05/2025**.

- **Souscriptions et versements** : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/03/2020** aux guichets de TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse, sis au Centre Urbain Nord, Immeuble Integra, 1082 Tunis Mahrajène, et des autres intermédiaires en Bourse.
- **Clôture des souscriptions** : Les souscriptions seront clôturées sans préavis au plus tard le **28/05/2020**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11/06/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- **Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le **28 mai** de chaque année. Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/05/2021**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

- **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations**
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2020-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis, ainsi que la quantité y afférente.
- **Garantie** : Le présent emprunt obligataire « **TLF 2020-1** » n'est assorti d'aucune garantie particulière.
- **Notation de la société** : En date du **8 Octobre 2019**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**.
- **Notation** : La note attribuée par Fitch Ratings à l'emprunt « **TLF 2020-1** » est **BBB (tun)** en date du **18/02/2020**.

- **Cotation en Bourse :** Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
- **Prise en charge par Tunisie Clearing :** TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TLF 2020-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- **Mode de représentation des obligataires :** Droit commun régissant la représentation des obligataires.
- **Tribunaux compétents en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :** Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Chapitre 1 : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

1.1 Responsables de la note d'opération :

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE
LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene
Tel: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
104

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL

TUNISIE
LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene
Tel: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
104

1.2 Attestation des responsables de la note d'opération :

« À notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE
LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene
Tel: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
104

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL

TUNISIE
LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene
Tel: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
104

1.3 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la présente note d'opération. »

TUNISIE VALEURS
LE DIRECTEUR GENERAL
Walid SAIBI

TUNISIE VALEURS
LE DIRECTEUR GENERAL
Walid SAIBI

TUNISIE
LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene
Tel: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
104

1.4 Responsable de l'information :

Mondher ZID

Directeur Financier de Tunisie Leasing et Factoring



**TUNISIE
LEASING ET FACTORING**
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
047

La notice légale est publiée au JORT N° 19 du 06/03/2020



Conseil du Marché Financier

Visa n° **20/1035** du **26** **FEV.** 2020

Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

Le Président du Conseil du Marché Financier



Signé: Salim ESSAYEL



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1 Renseignements relatifs à l'émission :

2.1.1- Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **27/04/2018** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/03/2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire « **TLF 2019-2** » d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9,00% brut l'an au minimum et 13,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 11,60% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans.

Par ailleurs, et dans la mesure où l'émission de l'emprunt « **TLF 2019-2** » a été reportée en 2020, la dénomination de l'emprunt obligataire est désormais « **TLF 2020-1** ».

2.1.2- Renseignements relatifs à l'opération :

- **Montant de l'emprunt :** L'emprunt obligataire « **TLF 2020-1** » est d'un montant de 15 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 150 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TLF 2020-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- **Produit brut et net de l'emprunt :** le produit brut du présent emprunt est de 15 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT. Les frais de montage et les commissions de placement⁽¹⁾ s'élèveraient à 0,80% du montant soit 120 000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier sont de 16 000 DT, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis seraient de 13 500 DT HT⁽²⁾ et les frais de TUNISIE CLEARING sur la durée de vie de l'emprunt s'élèveraient à 18 491 DT⁽³⁾, soit un total de frais approximatifs de 167 991 DT et un produit net de l'emprunt de 14 832 009 DT.

En DT	Montant Global	Montant par obligation
Produit brut ⁽¹⁾	15 000 000	100
Frais généraux ⁽¹⁾	167 991	1,103
Produit net	14 832 009	98,880

⁽¹⁾ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 15 000 000 dinars (sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF, calculée sur la base de 30 000 000 dinars) et sont donnés à titre indicatif. Le total de ces produits et frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

⁽²⁾ L'estimation de ces frais repose sur l'hypothèse que la jouissance et l'introduction de l'emprunt objet de la note d'opération interviendront au premier trimestre 2020.

⁽³⁾ Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à 1/2 à taux fixe et 1/2 à taux variable.

2.1.3 – Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **16/03/2020** et clôturées sans préavis au plus tard le **28/05/2020**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11/06/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4- Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **16/03/2020** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

2.1.5- But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2020 des mises en force qui s'élèvent à 440 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 60 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 15 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente note d'opération), 159 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

2.2 Caractéristiques des titres émis :

2.2.1- Nature, forme et délivrance des titres :

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2020-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des obligations :** Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

2.2.2- Prix de souscription, d'émission et modalités de paiement :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3- Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/05/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **28/05/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4- Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5- Taux d'intérêt :

Les obligations « **TLF 2020-1** » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- Taux variable sur 5 ans : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de 11,60% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6- Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **28 mai** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **28/05/2025**.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 15 000 000 Dinars :

Le montant total des intérêts serait de 5 220 000 Dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2,75%), le montant des intérêts s'élèverait à 4 740 375 Dinars (en considérant un taux nominal de 10,534 % calculé sur la base de la moyenne de TMM du mois de Février 2019 au mois de Janvier 2020, à titre indicatif).

2.2.7- Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/05/2025**.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable.

Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,75% (soit la moyenne du TMM+2,75%).

Pour les besoins de calcul, le taux retenu correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois de Février 2019 au mois de Janvier 2020) soit 7,784% majorée d'une marge de 2,75%, soit 10,534%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

- **Nombre d'obligations** : 150 000 obligations susceptibles d'être portées à 300 000 obligations.
- **Valeur nominale de l'obligation** : 100 dinars
- **Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en Bourse** : 28/05/2020
- **Date du premier remboursement de capital** : le 28/05/2021
- **Date du premier paiement des intérêts** : 28/05/2021
- **Date de dernière échéance** : le 28/05/2025
- **Taux d'intérêt nominal** : Fixe de 11,60% brut l'an et/ou Variable (TMM +2,75%) : 10,534%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois de Février 2019 au mois de Janvier 2020 majorée de 2,75% (à titre indicatif).
- **Amortissement** : Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions correspondant à 20 dinars par obligation.

Définition du TMM :

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Évolution du TMM durant les cinq dernières années :

en (%)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Janvier	4,71000	4,89000	4,25000	4,26000	5,53000	7,24000	7,81000
Février	4,68000	4,80000	4,22000	4,29000	5,61000	7,28000	
Mars	4,72000	4,82000	4,20000	4,29000	6,04000	7,90000	
Avril	4,72000	4,80000	4,24000	4,41000	6,50000	7,86000	
Mai	4,70000	4,77000	4,25000	4,83000	6,39000	7,83000	
Juin	4,78000	4,80000	4,21000	4,94000	6,72000	7,83000	
Juillet	4,98000	4,78000	4,32000	5,15000	7,25000	7,83000	
Août	4,94000	4,75000	4,20000	5,19000	7,25000	7,83000	
Septembre	4,92000	4,77000	4,26000	5,22000	7,29000	7,82000	
Octobre	4,93000	4,75000	4,33000	5,23000	7,27000	7,81000	
Novembre	4,93000	4,30000	4,23000	5,23000	7,25000	7,80000	
Décembre	4,88000	4,28000	4,26000	5,23000	7,24000	7,81000	

Source : BCT

Pour toutes les catégories, on suppose que le montant souscrit est de 15 000 000 DT

2.2.7.1- Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à taux variable :

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux variable de TMM +2,75% (10,534% à titre indicatif)

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2020	15 000 000				
2021		3 000 000	12 000 000	1 580 125	4 580 125
2022		3 000 000	9 000 000	1 264 100	4 264 100
2023		3 000 000	6 000 000	948 075	3 948 075
2024		3 000 000	3 000 000	632 050	3 632 050
2025		3 000 000	-	316 025	3 316 025
Totaux		15 000 000		4 740 375	19 740 375

- Tableau d'amortissement par obligation au taux variable de TMM +2,75% (10,534% à titre indicatif)

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2020	100				
2021		20	80	10,534	30,534
2022		20	60	8,427	28,427
2023		20	40	6,321	26,320
2024		20	20	4,214	24,214
2025		20	-	2,107	22,107
Totaux		100		31,603	131,603

2.2.7.3- Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à taux fixe :

- Tableau d'amortissement de l'emprunt au taux fixe (11,60%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2020	15 000 000				
2021		3 000 000	12 000 000	1 740 000	4 740 000
2022		3 000 000	9 000 000	1 392 000	4 392 000
2023		3 000 000	6 000 000	1 044 000	4 044 000
2024		3 000 000	3 000 000	696 000	3 696 000
2025		3 000 000	-	348 000	3 348 000
Totaux		15 000 000		5 220 000	20 220 000

- Tableau d'amortissement par obligation au taux fixe (11,60%) :

(en dinars)

Echéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts Bruts	Annuités
2020	100				
2021		20	80	11,600	31,600
2022		20	60	9,280	29,280
2023		20	40	6,960	26,960
2024		20	20	4,640	24,640
2025		20	-	2,320	22,320
Totaux		100		34,800	134,800

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 15 millions de dinars.
Tunisie Leasing et Factoring s'engage à publier des tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 15 millions de dinars.

2.2.8- Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9- Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 mai** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/05/2021**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

2.2.10- Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

▪ Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **11,60%** l'an.

▪ Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Janvier 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,784% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,534%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11- Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « **TLF 2020-1** » sont émises sur une durée de **5 ans** ;

▪ Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

▪ Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \left(\sum_{t=1}^T t.F_t / (1+i)^t \right) / \left(\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t \right)$$

Avec :

- T est le nombre de périodes.
- F_t est le flux de la période t.
- i est le taux d'intérêt par période.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,615 années**.

2.2.12- Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

2.2.13- Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les

Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

2.2.14- Notations :

2.2.14.1- Notation de la société :

En date du **8 Octobre 2019**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring de **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme de **F3 (tun)**.

2.2.14.2- Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **18/02/2020**.

La note nationale **BBB** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale **F3** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.



60 rue de Monceau
75008 Paris, France

T 33 (0)1 44 29 91 29 – F 33 (0)1 44 29 91 49
www.fitchratings.fr – www.fitchratings.com

LETTRÉ DE NOTATION

Paris, le 8 octobre 2019

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) vérifie les notes suivantes:

Société :	Tunisie Leasing et Factoring
Note Nationale à Long-Terme:	BBB(tun)
Perspective:	Stable
Note Nationale Court-Terme :	F3(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch :
www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisés pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des

FITCH FRANCE – Société par Actions Simplifiée au Capital de € 800.000 – 378 001 283 RCS Paris B – NAF 6611Z

FitchRatings

informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,



Eric Dupont
Senior Director

FitchRatings

60 rue de Monceau
75008 Paris, France

T 33 (0)1 44 29 91 29 – F 33 (0)1 44 29 91 49
www.fitchratings.fr – www.fitchratings.com

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 18 février 2020

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante :

Société	:	Tunisie Leasing & Factoring
Désignation de l'émission	:	Emprunt obligataire «TLF 2020-1»
Montant	:	15 000 000 susceptible d'être porté à 30 000 000 dinars
Prix d'émission unitaire	:	100 dinars
Taux Nominal	:	TMM+2,75% l'an ou 11,60% l'an
Durée	:	5 ans
Amortissement	:	Annuel constant par 1/5 de la valeur nominale, à partir de la première année.
Note	:	BBB(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la

FitchRatings

note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,

Eric Dupont
Senior Director

E. Dupont

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

2.2.15- Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.16- Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

2.3 Renseignements généraux :

2.3.1-Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligations

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TLF 2020-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis, ainsi que la quantité y afférente.

2.3.2- Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TLF 2020-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3- Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « **TLF 2020-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.4- Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.3.5- Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2.4 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire « TLF 2019-1 »

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
SICAV	9	108 283	10 828 300	43,31%
FCP	10	41 050	4 105 000	16,42%
Personne morale	1	40 000	4 000 000	16,00%
Personnes Physiques	58	35 667	3 566 700	14,27%
Assurances	3	25 000	2 500 000	10,00%
Total	81	250 000	25 000 000	100.00%

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
A au taux fixe	68	126 750	12 675 000	50,70%
A au taux variable	3	21 500	2 150 000	8,60%
B au taux fixe	10	101 750	10 175 000	40,70%
Total	81	250 000	25 000 000	100.00%

Chapitre 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

3.1 Indicateurs d'activité de la société au 31/12/2019 :

En milliers de Dinars

INDICATEURS	Quatrième Trimestre			Cumul		
	31/12/2019 (**)	31/12/2018 (*)	Variation	31/12/2019 (**)	31/12/2018 (*)	Variation
Approbations Mobilier	120 794	24 973	383,7%	433 282	443 675	-2,3%
Agriculture	7 248	2 870	152,5%	32 778	40 084	-18,2%
Industrie	22 720	5 434	318,1%	80 009	93 400	-14,3%
Bâtiments & Travaux publics	15 987	3 433	365,7%	45 291	60 742	-25,4%
Tourisme (1)	16 648	1 765	843,2%	68 369	49 098	39,3%
Services & Commerce	58 190	11 472	407,2%	206 834	200 350	3,2%
Approbations Immobilier	1 063	145	635,6%	4 599	29 009	-84,1%
Agriculture	0	0		0	0	
Industrie	417	0		934	3 684	-74,7%
Bâtiments & Travaux publics	0	0		0	2 012	
Tourisme (1)	0	0		363	55	559,2%
Services & Commerce	646	145	347,2%	3 303	23 259	-85,8%
MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS	121 857	25 118	385,1%	437 882	472 684	-7,4%
Mises en force Mobilier	103 965	61 660	68,6%	349 940	411 093	-14,9%
Agriculture	7 056	6 429	9,8%	25 807	37 401	-31,0%
Industrie	17 698	17 970	-1,5%	62 902	88 839	-29,2%
Bâtiments & Travaux publics	9 165	5 582	64,2%	31 490	55 257	-43,0%
Tourisme (1)	15 799	3 544	345,8%	58 908	48 552	21,3%
Services & Commerce	54 248	28 135	92,8%	170 832	181 043	-5,6%
Mises en force Immobilier	1 189	1 740	-31,7%	10 563	20 576	-48,7%
Agriculture	0	0		0	0	
Industrie	417	200	108,3%	4 699	3 951	18,9%
Bâtiments & Travaux publics	0	0		0	1 500	
Tourisme (1)	0	0		363	55	559,2%
Services & Commerce	772	1 540	-49,9%	5 502	15 070	-63,5%
MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE	105 154	63 400	65,9%	360 503	431 669	-16,5%
Encours Financiers du Leasing				857 843	913 762	-6,1%
Encours de Financement du Factoring				108 123	103 505	4,5%
Total des Engagements Courants Leasing (a)				850 945	900 169	-5,5%
Total des Engagements Courants Factoring (e)				118 396	118 232	0,1%
Total des Engagements Classés Leasing (b)				81 417	51 204	59,0%
Total des Engagements Classés Factoring (f)				4 523	6 198	-27,0%
Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)				932 363	951 373	-2,0%
Total des Engagements Factoring (g)=(e)+(f)				122 919	124 430	-1,2%
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)				8,73%	5,38%	
Ratio des Engagements Classés Factoring (h)=(f)/(g)				3,68%	4,98%	
Ressources d'Emprunts				747 484	796 911	-6,20%
Capitaux Propres (***)				165 446	137 320	20,48%
Revenus Bruts de Leasing (2)	124 870	118 951	4,98%	480 440	476 300	0,87%
Revenus du Leasing et du Factoring	30 541	28 661	6,56%	112 322	112 610	-0,26%
Produit Net	14 351	11 014	30,30%	47 321	52 155	-9,27%
Total des Charges d'Exploitation	6 521	5 245	24,33%	24 513	24 163	1,45%
Trésorerie Nette				8 098	(28 955)	

(*) Chiffres Définitifs & Audités

(**) Chiffres non Audités

(***) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(1) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures

(2) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Encours de financement factoring : Encours financiers des contrats de factoring à la fin de la période

Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés

Total engagements factoring : Encours de financement factoring + engagement de financement donnés + engagement sous forme de B.O

Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring + autres produits d'exploitation

Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring + produits des placements - charges financières - commissions encourues

Faits Saillants du Quatrième Trimestre 2019

Régression des mises en force de 16,5% par rapport au 31 décembre 2018 suite à la baisse de la demande impactée par un contexte économique difficile.

Stabilisation des revenus du Leasing et du Factoring à 112 MDT.

Mobilisation de ressources extérieures pour un montant de 16 Millions d'Euros.

3.2 Analyse des performances réalisées au 31/12/2019 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2019 :

La confrontation des réalisations au 31/12/2019 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2019 telles que publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2019 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En milliers de Dinars

	Indicateurs d'activité au 31/12/2019	Prévisions année 2019	Pourcentage de réalisation
Mises en force	360 503	400 000	90,13%
Produit Net	47 321	50 695	93,34%
Ressources d'emprunt	747 484	854 763	87,45%
Capitaux propres*	165 446	161 736	102,29%

**Sans tenir compte du résultat de la période*

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Société Anonyme au Capital de 54 000 000 de dinars divisés en 10 800 000 actions de 5 dinars chacune
Siège Social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène
Identifiant unique : 0031440S

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée **BBB (tun)** à long terme avec perspective stable et **F3 (tun)** à court terme par **FITCH RATINGS** en date du 08/10/2019
EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2020-1 »

d'un montant de 15 000 000 de dinars, divisé en 150 000 obligations susceptible d'être porté à 30 000 000 de dinars divisé en 300 000 obligations de 100 dinars chacune
Emis par appel public à l'épargne
L'emprunt est réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
5 ans	11,60% et/ou TMM+2,75%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année

La présente émission a reçu la note **BBB (tun)** par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 18 février 2020

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2018

Délégation du Conseil d'Administration du 29 mars 2019

Fixation des conditions de l'émission par la Direction Générale en date du 27 janvier 2020

Visa..... du.....

Notice légale publiée au JORT N°19 du 06/03/2020

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom & Prénom¹ : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.
Nationalité : Pièce d'identité (1) : ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ Passeport
N° Délivré le : ... / ... / ...
Profession/activité :
Adresse : Code postal : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1) : ☐ De moi-même
☐ Du mandat en qualité de : ☐ Tuteur ☐ Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandat :

Personne Physique : (1) ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. Nom & Prénom ¹ : Pièce d'identité (1) : ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ Passeport N° Délivré le : ... / ... / ...	Personne Morale : Raison sociale : N° du R.C : Matricule Fiscal :
Profession/activité : Adresse : Code postale : Pays : Tel :	

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » au taux d'intérêt fixe de 11,60% ; durée 5 ans ;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,75% ; durée 5 ans ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 28/05/2020 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront réglés le 28 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 28/05/2020 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2019 » et de la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

- ☐ En espèces
- ☐ Par chèque n° Tiré sur : Agence :
- ☐ Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites soit (2) :

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » au taux d'intérêt fixe de 11,60% ; durée 5 ans ;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,75% ; durée 5 ans ;

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) ☐ Gestion libre ☐ Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche⁴
A le

Signature

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »



COPIE

TUNISIE LEASING ET FACTORING

Société Anonyme au Capital de 54 000 000 de dinars divisés en 10 800 000 actions de 5 dinars chacune
Siège Social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajène
Identifiant unique : 0031440S

Objet social : Effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

TUNISIE LEASING ET FACTORING est notée **BBB (tun)** à long terme avec perspective stable et **F3 (tun)** à court terme par **FITCH RATINGS** en date du 08/10/2019
EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2020-1 »

d'un montant de 15 000 000 de dinars, divisé en 150 000 obligations susceptible d'être porté à 30 000 000 de dinars divisé en 300 000 obligations de 100 dinars chacune

Emis par appel public à l'épargne

L'emprunt est réparti comme suit :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
5 ans	11,60% et/ou TMM+2,75%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année

La présente émission a reçu la note **BBB (tun)** par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 18 février 2020

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2018

Délégation du Conseil d'Administration du 29 mars 2019

Fixation des conditions de l'émission par la Direction Générale en date du 27 janvier 2020

Visa **20/1035** du **26 FEV. 2020**

Notice légale publiée au JORT N°19 du 06/03/2020

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je(Nous) soussigné (s)

Nom&Prénom¹ : ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.
Nationalité : Pièce d'identité (1) : ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ Passeport
N° Délivré le : / /
Profession/activité :
Adresse : Code postal : Pays : Tel :

Agissant pour le compte (1) : ☐ De moi-même

☐ Du mandat en qualité de : ☐ Tuteur ☐ Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont une copie originale ou conforme est jointe à la présente

Identité du mandat :

Personne Physique : (1) ☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom&Prénom¹ :

Pièce d'identité : (1) ☐ CIN ☐ Carte de séjour ☐ Passeport

N° Délivré le : / /

Personne Morale :

Raison sociale :

N° du R.C :

Matricule Fiscal :

Profession/activité :

Adresse : Code postale : Pays : Tel :

Déclare (ons) souscrire à :

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » au taux d'intérêt fixe de 11,60%; durée 5 ans ;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,75%; durée 5 ans ;

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 28/05/2020 seront décomptés et payés à cette dernière date. Les intérêts seront réglés le 28 mai de chaque année. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 28/05/2020 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 1/5^{ème} de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2019 » et de la note d'opération relative à l'émission de l'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués, étant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter, soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons)² :

☐ En espèces

☐ Par chèque n° Tiré sur : Agence :

☐ Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites soit (2) :

- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » au taux d'intérêt fixe de 11,60%; durée 5 ans ;
- Obligations nominatives de l'emprunt obligataire « TLF 2020-1 » au taux d'intérêt variable de TMM+2,75%; durée 5 ans ;

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez³ en (1) ☐ Gestion libre ☐ Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche⁴

A le

Signature

¹ Cocher la case correspondante

² Remplir la ligne appropriée

³ Indiquer le nom du dépositaire

⁴ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

